

Laboratoire TERANA CANTAL



LABORATOIRES D'ANALYSES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

RAPPORT D'ESSAI

Dossier n°

: 240314 063433 01

Echantillon n°

: 101253

Date d'édition

: 25/03/2024

Date et heure de réception

21/03/24 11:30

Client

Nom

: CNE TRIOULOU

Commune

: LE TRIOULOU

CNE TRIOULOU

15600 LE TRIOULOU

LE BOURG

Prélèvement

Point prélèvement / site : 510 - SORTIE C.E. LE TRIOULOU

SORTIE CE

: LE TRIOULOU

Date(s) et heure(s) de prélèvement : 21/03/24 à 09:15

Copie à :

Prélevé par: HUGUES ANAIS

Code préleveur : AH

Département : CANTAL Autres Informations

Type d'eau

: T

Type de visite : P1

Motif Prélèvement

AUTRE Code et nom UGE:

CNE TRIOULOU

Type d'installation

Météo

Beau temps : TTP

Code et nom d'installation : 000296 LE TRIOULOU

Analyse de type P1

Décret N°2007-49 et arrêtés du 11/01/2007 : eaux destinées à la consommation humaine

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Date de début d'analyse au laboratoire :

21/03/24

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	Date analyse
Analyses sur site	1976 (Virtual Virtual Principal Prin				- Annual Control of the Control of t	
© Prélèvement instantané (CS)	FD T 90-520	х				21/03/24
C Température de l'eau	Méthode interne T15-MO-055	11.3	°C		<25	21/03/24
© Chlore libre	Méthode interne T15-MO-056	0.41	mg/l Cl2			21/03/24
© Chlore total	Méthode interne T15-MO-056	0.54	mg/l Cl2			21/03/24
© pH (sur site)	NF EN ISO 10523	6.4	unités pH		6.5-9	21/03/24
Aspect	méthode interne	Absence				21/03/24
Odeur	méthode interne	Absence				21/03/24
Saveur	méthode interne	Absence				21/03/24
Couleur	Méthode interne	Absence				21/03/24
Analyses microbiologiques						
© Micro-organismes revivifiables à 22°C	NF EN ISO 6222	NON DETECTE	UFC/mi			21/03/24
© Micro-organismes revivifiables à 36°C	NF EN ISO 6222	NON DETECTE	UFC/m)			21/03/24
© Coliformes	NF EN ISO 9308-1- 2000 Standard	<1	UFC/100ml		0	21/03/24
© Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1- 2000 Standard	<1	UFC/100ml	0		21/03/24
© Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	UFC/100mi	0		21/03/24
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	NF EN 26461-2	<1	UFC/100ml		0	21/03/24
Analyses physico-chimiques						
Température (pH et conductivité)	méthode interne	18.0	°C			21/03/24
pH eau p → P ← P ← P ← P ← P ← P ← P ← P ← P ← P	NF EN ISO 10523	6.6	unités pH		6.5-9	21/03/24



Laboratoire TERANA CANTAL

colruc N° 1-6125 Portée disponible sur www.cofrac.fr

LABORATOIRES D'ANALYSES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

RAPPORT D'ESSAI

Dossier n°

: 240314 063433 01

Echantillon n°

: 101253

Date d'édition

: 25/03/2024

Date et heure de réception

: 21/03/24 11:30

CNE TRIOULOU LE BOURG 15600 LE TRIOULOU

Client

Nom

: CNE TRIOULOU

Commune

: LE TRIOULOU

Copie à :

Analyse de type P1

Décret N°2007-49 et arrêtés du 11/01/2007 : eaux destinées à la consommation humaine

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Date de début d'analyse au laboratoire :

21/03/24

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	Date analyse
Conductivité à 25°C (correction à l'aide d'un dispositif de compensation de T°C)	NF EN 27888	81	μS/cm		200-1100	21/03/24
© Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.3	FNU		<2	21/03/24
🕲 Coułeur	Méthode interne T15-MO-031 (F)	<5	mg/l Pt		<15	21/03/24
Dureté totale	NF T 90-003	2.2	° francais	·		21/03/24
🕲 Titre Alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1	<0.1	° francais			21/03/24
🕏 Titre Alcalimétrique Complet	NF EN ISO 9963-1	1.6	° francais			21/03/24
© Ammonium	NF ISO 15923-1 (F)	<0.01	mg/I NH4		<0.1	21/03/24
🕲 Nitrites	NF ISO 15923-1 (F)	<0.01	mg/l NO2	<0.5		21/03/24
🕲 Nitrates	NF ISO 15923-1 (F)	10.4	mg/I NO3	<50		21/03/24
Nitrates/50 + Nitrites/3	Calcul	0,21	mg/l	<1		21/03/24
© Sulfates	NF ISO 15923-1 (F)	4.2	mg/l SO4		<250	21/03/24
© Chlorures	NF ISO 15923-1 (F)	6,3	mg/l Cl		<250	21/03/24
© Carbone organique total	NF EN 1484	1.01	mg/I C		<2	21/03/24

Conclusion:

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants : Conductivité à 25°C (correction à l'aide d'un dispositif de compensation de T°C) et pH (sur site).

Analyses bactériologiques: "PRESENCE" signifie 1 ou 2 UFC par volume analysé.

Un dénombrement entre 3 et 9 UFC correspond à un nombre estimé, <1 signifie "Non détecté dans la prise d'essai analytique".

(F) signifie que le paramètre a été analysé sur la matrîce eau filtrée.

Analyses physico-chimiques: Pour limiter les risques de contamination, la filtration pour la détermination des éléments dissous est réalisée au laboratoire dès la prise en charge de l'échantillon.

Le rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai. Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client ou prescripteur.

Il comporte 2 pages et 0 annexe.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seules les prestations identifiées par le symbole (C) sont couvertes par l'accréditation

Mos conditions générales de vente sont disponibles sur https://www.labo-terana.fr

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

La déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation du COFRAC.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée aux résultats.

(1) limites et références fixées par le(s) texte(s) réglementaire(s).

Date de validation des résultats :

25/03/24

Farouk KHALDI

Technicien unité chimie

Fin de Rapport

Page 2/2